



## **INFO SYNDICALE—Nov. 2013**

### **Soyez prêts pour une possible diminution des services du PAE**

Depuis son inauguration, le Programme d'aide aux employé-es (PAE) est venu en aide aux employé-es du SCC et à leurs familles. Récemment, les fournisseurs des services du PAE, qui était parmi l'un des meilleurs programmes de la fonction publique, étaient des contractants régionaux. Toutefois, le 1<sup>er</sup> avril 2014, un seul fournisseur national offrira les services du PAE. Par exemple, dans la région du Québec et celle des Prairies, il y avait d'excellents fournisseurs de services de PAE pendant de nombreuses années, mais le 1<sup>er</sup> avril 2014, l'employeur transférera tous les services PAE à Santé Canada, en invoquant des raisons financières. UCCO-SACC-CSN s'oppose fortement à cette décision qui, selon nous, aura un impact dramatique sur les services offerts.

Plusieurs services disparaîtront; jusqu'à maintenant, ils étaient nécessaires et utilisés par des membres d'UCCO-SACC-CSN et de leurs familles. Par exemple, lors de l'année financière 2012-2013, les services suivants ont été rendus à 388 agent-es correctionnel-les de la région du Québec et 89 membres de leurs familles pour un total de 477 personnes :

- ◆ Conseillers en orientation;
- ◆ Sexologues;
- ◆ Orthopédagogues;
- ◆ Psychoéducateurs;
- ◆ Spécialistes en dépendances;
- ◆ Spécialistes en traumatisme opérationnel;
- ◆ Conseillers juridiques/financiers;
- ◆ Conseillers pour le service de counseling en vidéoconférence;
- ◆ Conseillers en santé physique et en gestion du stress;
- ◆ Conseillers pour les personnes âgées;
- ◆ Programme alternatif de blessures de stress opérationnels (actuellement aussi offerts à la GRC et aux anciens combattants);
- ◆ Séances de formation pour le réseau d'entraide;
- ◆ Séances de désensibilisation à la suite d'un incident critique; et
- ◆ Soutien aux familles lorsque l'un de nos membres a été victime d'une agression, de menaces en raison de son statut au sein du SCC ou lors d'un suicide.

Aujourd'hui, avec l'octroi du contrat à Santé Canada (Service d'aide aux employé-es), qui a déjà eu lieu dans les régions du Pacifique et de l'Atlantique, nous aurons accès à moins de conseillers qui seront moins spécialisés.

UCCO-SACC-CSN croit que le PAE est un programme inestimable qui ne s'évalue pas à l'aide d'un cahier comptable. Alors que toutes les études démontrent que le milieu correctionnel est un environnement de travail extrêmement difficile, le SCC devrait mieux s'investir auprès de ses employé-es. Au lieu de cela, il décide de diminuer les services en nombre et en qualité pour ne donner que le strict minimum.

**Nous ne pouvons pas rester de glace devant les besoins criants de nos collègues en détresse, de leur conjoint-e ou de leurs enfants! UCCO-SACC-CSN a envoyé des lettres à plusieurs ministres fédéraux leur demandant de réévaluer cette décision. Aidez-nous dans nos démarches afin de stopper le transfert des services PAE vers Santé Canada en interpellant votre député-e siégeant au Parlement.**